



**Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse**



**Secrétariat Régional Grand Ouest**  
**10 rue pasteur BP 128 56004 VANNES CEDEX**  
**Tél. :06.83.65.73.77 ou 06.83.67.21.21 fax :02.97.62.08.48**  
**email : [pji.bpl@snpespij-fsu.org](mailto:pji.bpl@snpespij-fsu.org)**

**Fédération Syndicale Unitaire**

Vannes, le 22 Février 2010

Objet : Préavis de grève

**Nous déposons officiellement ce jour, un préavis de grève reconductible à compter du  
jeudi 04 mars 2010 à 8h.**

La grève pourra être reconduite chaque jour par l'assemblée générale des personnels grévistes si nos revendications ne sont pas satisfaites.

Nous exigeons :

- La mise en place immédiate d'un moratoire sur toutes les ré-organisations en cours ou à venir.
- Le maintien de toutes les structures d'hébergement collectif traditionnel sur la région Grand-Ouest. Ce maintien se fera bien évidemment sans remise en cause des constructions des EPE de Quimper et de La Roche sur Yon.
- Le maintien de toutes les Unités Educatives d'Activités de Jour sur la région et la mise en place d'un véritable travail de fond sur cette question primordiale de l'insertion des jeunes en recherchant de nouveaux partenariats locaux.
- L'instauration d'une véritable concertation qui prenne en compte l'avis des personnels en amont de toute mise en place de projets nouveaux.

Pour le comité régional Grand Ouest  
du SNPES PJJ FSU  
Y. Meluc  
Secrétaire régional